

motifs. Les griefs des Anglois sont de plusieurs espèces différentes. Il y en a d'anciens, il y en a de nouveaux. Il y a des difficultés relatives à des Traités de commerce propres & particuliers aux deux Nations, & de plus les circonstances dont leurs plaintes sont accompagnées n'ont rien de commun avec celles des Négocians Hollandois, dont les griefs se réduisent à de simples prises. Il ne s'agit à leur égard que de cinq Vaisseaux, qu'on dit avoir été pris en Amérique par les Garde-Côtes Espagnols, & même cette affaire est en bon train de s'accorder, puisque des cinq Vaisseaux, il y en a deux dont les informations sont déjà arrivées & la légitimité ou l'illégitimité de leur prise est à la veille d'être décidée à Madrid au Conseil des Indes, & ensuite par S. M. en présence de Mr. Van der Meer qui sera instruit des preuves qu'allégueront les intéressés, & enverra copie de ce procès, afin que V. H. P. soient informées de la justice avec laquelle on y a procédé & procéde. Ainsi, reste trois Vaisseaux au sujet desquels on a fait dès le mois d'Avril de l'an passé avec le concours de Mr. Van der Meer les recherches les plus exactes, & envoyé différents ordres du Roi à tous les Ports, où ils ont pu être conduits, afin de sçavoir ce qu'ils sont devenus, & de vérifier ce qu'on en débite, & les informations demandées étant venues à en juger par la diligence & la bonne foi avec laquelle on procéde en cette affaire, je ne doute nullement qu'à l'arrivée dudit Mr. Van der Meer à Madrid les choses ne se terminent amiablement dans le cours même de cette année.

Il est certain qu'en ces derniers mois il est arrivé divers Navires de Curacao & de Portorie à Amsterdam, parce que le Roi a réitéré ses ordres & enjoint qu'on ne trouble point les Nations amies dans leur Commerce légitime, & qu'on observe les Traités: Sa Majesté ne désirant rien plus ardemment que de conserver une